DLP 24-9-93116739
ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



LORRAINE

Bulletin n° 17 du 22 septembre 1993

GRANDES CULTURES

Limaces - Rester vigilant sur colza et céréales.
Céréales - Pucerons, cicadelles : Conduite à tenir.
Colza - Altises : Pas de capture actuellement.
- Charançon du bourgeon terminal : Surveiller.

Céréales

Maladies à virus

Elles sont au nombre de quatre : mosaïques du blé et de l'orge, jaunisse nanisante de l'orge ou du blé, pieds chétifs du blé, et sont redoutables du fait de leur irréversibilité après le constat des premiers symptômes.

Si les mosaïques ne peuvent être combattues que par le choix de variétés tolérantes ou résistantes, jaunisse et pieds chétifs peuvent être évités en supprimant le vecteur intermédiaire responsable de la transmission du virus : pucerons pour la jaunisse et cicadelles pour les pieds chétifs. Ces insectes peuvent apparaître dès la levée des céréales et leur détection ne peut se faire que par l'observation directe (pucerons) ou la mise en place de cuvettes jaunes (cicadelles).

Conduite à tenir :

1) Pucerons : Observer régulièrement (1 à 2 fois/ semaine) 100 plantes (10 fois 10 plantes consécutives) et intervenir si vous observez :
- 5 à 10 % de pieds avec pucerons entre les stades 1 et 2 f
- 15 à 20 % de pieds avec pucerons entre les stades 3 f à début tallage.

Dans la plupart des situations, un traitement est suffisant en Lorraine s'il est bien placé. Un deuxième traitement ne se justifierait que si les pucerons arrivent dès le stade 1 feuille, exigeant ainsi une première intervention et que par la suite les conditions de températures continuent à être favorables à leur activité (absence de gel, températures supérieures à 10°C pendant plusieurs heures de la journée, absence de pluies importantes,...). Les semis les plus précoces (orge ou blé), antérieurs au 20 septembre, sont les plus exposés.

2) Cicadelles : On en parle beaucoup mais, jusqu'à présent, elles n'ont jamais causé de dégâts justifiant des traitements en Lorraine. Pour les détecter, placer une cuvette jaune dans la parcelle et vérifier la présence de l'espèce incriminée : Psammotettix alienus, de couleur brune rayée jaune, à ne pas confondre avec d'autres cicadelles, du genre Empoasca, de couleur verte, inoffensive et très fréquente dans notre région.

Notre service peut, si vous le désirez, procéder à une identification (prix : 75,00 F / échantillon). Pour cela, procéder de la façon suivante :
- Recueillir les cicadelles (ou tous les insectes en cas de doute) dans la cuvette jaune.
- Mettre le tout dans un tube contenant, si possible, de l'alcool à 70°.
- Expédier l'ensemble au Laboratoire du Service Régional de la Protection des Végétaux, 38 rue Sainte Catherine - 54043 NANCY CEDEX.
- Pour une réponse rapide (24 h après réception), préciser votre numéro de téléphone.

Pour ces deux insectes, un réseau d'observation sera mis en place et nous vous tiendrons régulièrement informés de la situation dans nos prochains bulletins et sur le répondeur téléphonique (83.37.45.98).

P 370

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL

Colza

Les colzas lèvent de façon très hétérogène dans toute la région. Ils sont entre le stade cotylédons et le stade 4 feuilles du colza.

Charançon du bourgeon terminal

Depuis quelques années, cet insecte se généralise dans toute la région Lorraine. L'adulte, de 2 à 3,5 mm de long, est noir brillant, avec l'extrémité des pattes rousses et une tache rousse latérale à la jonction thorax-abdomen, difficilement observable à l'oeil nu, ce qui permet de le différencier du charançon de la tige du chou. Le début du vol a lieu, en général, vers la fin septembre et le début octobre. L'activité de ponte débute après une période d'alimentation d'une dizaine de jours. Les oeufs sont déposés sur le pétiole des feuilles. Les larves suivent ce pétiole et migrent vers le bourgeon terminal qu'elles dévorent. Seules les branches secondaires se développent et le colza prend un aspect buissonnant.

Pour détecter son arrivée, placer dans la parcelle une cuvette jaune dont le fond est situé au niveau de la végétation. Traiter dix jours environ après l'arrivée des premiers adultes, en vue d'empêcher les larves de pénétrer dans le coeur des plantes.

Le Service Régional de la Protection des Végétaux vous indiquera précisément le début du vol 1993 et la date optimale pour positionner le traitement soit dans les prochains bulletins, soit sur le répondeur (83.37.45.98).

Aucune capture n'a été enregistrée à ce jour.

1 IMPLANTATION DE LA CULTURE

- Agissez dès la préparation des sols.
- Maintenez une bande enherbée pour créer un obstacle naturel à l'entraînement des produits : aux abords des points d'eau, en bordure de fossé, en bas de pente.
- Dans les champs très en pente, essayez de cultiver suivant les courbes de niveau.



Maintenez une bande enherbée

2 VERIFICATION DU PULVERISATEUR ET CALCUL DES DOSES

- Utilisez un pulvérisateur en bon état (buses et débit contrôlés), pour respecter les volumes de bouillie et les doses de produits par ha.
- Calculez au plus juste la quantité de bouillie pour limiter les fonds de cuve.
- Lisez attentivement les étiquettes.
- Prévoyez une réserve d'eau sur l'appareil ou au champ pour la dilution du fond de cuve et le rinçage.
- Des équipements du pulvérisateur facilitent la protection de l'applicateur et de l'environnement : incorporateur de produits, système de rinçage des emballages, bidon lave-main, réservoir de rinçage.



Réservoir de rinçage



Incorporateur de produits

3 REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS

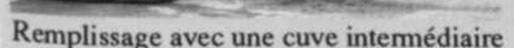
- Remplissez les cuves de pulvérisateurs suffisamment loin des points d'eau, car toute erreur est alors dramatique.
- Surveillez le remplissage pour éviter tout débordement. Ce stade constitue la source majeure d'accidents. Contre la mousse, utilisez un antimousse ou du fuel domestique.
- Protégez vos sources d'approvisionnement en eau : réseau de distribution, plans d'eau, rivières...

A l'aide :
- Si possible d'un dispositif de surversement pour le remplissage des cuves. C'est la solution la plus sûre.
- Sinon, d'une cuve de stockage intermédiaire.
- Ou, éventuellement, d'un clapet anti retour sur le robinet lorsque le tuyau de remplissage plonge dans la cuve.



Ne remplissez pas vos cuves à un cours d'eau





Remplissage avec une cuve intermédiaire



Remplissage par surversement

4 RINÇAGE DES EMBALLAGES AU MOMENT DU REMPLISSAGE

- Bien les vider.
- Rincez 3 fois à l'eau et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.
- Il existe des solutions plus faciles : l'utilisation de produits conditionnés dans des emballages hydrosolubles.

5 PULVERISATION : VISEZ JUSTE, TRAITEZ LA CULTURE !

- Ne pulvérisez pas trop près des points d'eau (sources, ruisseaux, plans d'eau, fossés...) et évitez tout débordement de rampe sur de l'eau ou des fossés (même à sec).
- Evitez de traiter par grand vent.



Traitez la culture, pas le fossé



6 ELIMINATION DES FONDS DE CUVE PAR EPANDAGE SUR LE CHAMP

- Diluez 5 fois le fond de cuve et traitez plus vite pour éviter tout risque de surdosage.
- Il est également possible de diminuer la pression de pulvérisation.
- Utilisez un réservoir de rinçage.

7 RINÇAGE DU PULVERISATEUR

- Epandez les eaux de rinçage sur le champ le plus proche de même culture.
- Ne les videz pas dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.



Rincez au champ

8 ELIMINATION DES EMBALLAGES RINCES

- Embellissez votre environnement, ne les abandonnez pas en bordure de champs ou derrière les bâtiments.
- Eliminez-les selon les conseils d'usage.
- Reportez-vous aux indications de l'étiquette.
- Eliminez les emballages papier et les emballages plastique en respectant la réglementation.
- Dans l'attente d'un système de collecte, percez les emballages métalliques pour les rendre inutilisables.

9 ELIMINATION DES VIEUX PRODUITS EN STOCKS

- Utilisez vos produits d'une année sur l'autre.
- Ne les jetez pas dans les poubelles ou les décharges.
- Profitez des collectes organisées.

10 DESHERBAGE DES ZONES A FORT RISQUE DE RUISSELLEMENT

Pentes des fossés.

Talus et abords de clôtures électriques proches des fossés.

Cours goudronnées et terrains en terre battue.

Trottoirs et pentes de garages.

Allées et chemins.

- L'entretien de ces zones doit être dissocié du désherbage de vos cultures.
- Des produits spécifiques ont été étudiés pour cet usage; utilisez-les après conseil de votre distributeur.

Imp. Penhéleux 99 62 84 49

MIEUX UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Groupe de Travail Régional *
Désherbage du Maïs

- Pour la protection de l'environnement et de notre cadre de vie, un certain nombre de normes ont été établies :

  Notamment la norme CEE pour l'eau potable. Cette norme indique que l'eau du réseau de distribution ne doit pas contenir plus de 0,1 ug/L d'une matière active seule. Cela équivaut à 1 g de matière active dans 10 000 M^3 d'eau, ou, encore, à l'entraînement de 2 centimètres cubes d'un produit à 50 % dans un lac de 1 ha de 1 m de profondeur.
- L'utilité des produits autorisés pour la protection des cultures n'est pas remise en cause.
- Le risque d'entraînement est faible, lorsqu'ils sont appliqués dans le champ suivant les bonnes pratiques agricoles.
- Par contre, un certain nombre de précautions sont à prendre pour éviter tout accident.



*Groupe de Travail Régional pour la Bretagne, constitué de Représentants des Chambres d'Agriculture, des Coopératives et Négoces Agricoles, des CUMA et Entrepreneurs de Travaux Agricoles, de la M.S.A., de l'Industrie Phytosanitaire, des Instituts Techniques, de la Recherche Agronomique, du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt; et animé par la D.R.A.F. (Service Régional de la Protection des Végétaux).

Renseignements S.R.P.V.
280, rue de Fougères - B.P. 79128
35079 RENNES CEDEX
Tél. 99.36.01.74

Publié par la Fédération Régionale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures avec le concours financier de Bretagne Eau Pure. Avril 1992.